



81c

# DÉDICACE

A tous les artisans de la démocratie au Rwanda,  
A tous mes frères et soeurs, rwandais et rwandaises  
décapités par les démons de la mort,  
Aux rescapés du génocide d'avril,  
A ma femme; Béata et à ma fille Ornella, elles  
savent pourquoi.

18/11

## REMERCIEMENTS

3

*Nous tenons sincèrement à remercier tout ceux qui, de près ou de loin nous ont aidé pour la confection du présent livret . Nous pensons notamment, à vous, ..... , car sans votre soutien moral et matériel, nos efforts auraient été vains. Merci à toi , cher ami,....., pour ton encouragement et le temps que tu a consacré à la lecture et la correction du présent livret. A vous aussi qui n'avez pas voulu que vos noms soient repris, j'exprime toute ma gratitude.*

*L'Auteur.*

1812

1213

## INTRODUCTION

Le Président rwandais Juvénal Habyarimana vient de mourir. Son jet, un Mystère Falcon qui le ramène de Dar-Es-Salaam où il participait à une rencontre de haut niveau avec les Chefs d'États de la région s'écrase à Kanombe dans le jardin de la résidence présidentielle. Il est 8 heures é" minutes de ce mercredi 8 Avril 1994.

Les tueries commencent. Puis les massacres. Et enfin le génocide. Dès le lendemain de sa mort, le chef de l'État Rwanda passe dans les oubliettes. On ne parle plus de lui, mais des autres qui, pourtant meurent à cause de lui. Qui a tué le Président? Trois mois auparavant, Juvénal Habyarimana traînait la mort dans l'âme.

Un Président sans plus de pouvoir que d'avoir gouverné un peuple soumis pendant 21 ans ainsi que le peu qui lui restait après l'Accord de Paix d'Arusha. Entre les puissances étrangères qui le forcent de signer cet accord, puis de mettre en place les institutions prévues et son entourage qui ne lui cache pas son amertume; encore moins le Front patriotique qui menace de reprendre la guerre; Juvénal Habyarimana choisit le jeu de la diplomatie.

Alors qu'il promet au Représentant Spécial du Secrétaire<sup>5</sup> Général des Nations Unies, Jacques Roger Booh-Booh de recevoir le serment du nouveau gouvernement de transition à base élargie et de l'assemblée nationale, le 8 avril 1994, ces tombeurs ne croient pas en ces promesses tactiques de fin politicien. Une autre voie s'impose...! Il faut l'abattre. La suite s'occupera d'elle-même. Les massacres suivent aussitôt. Plus d'un demi-million de victimes. La communauté internationale assiste. Passionnément. La Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR) s'agite. Une dizaine de casques bleus belges meurent sur le champ d'honneur. Les Nations Unies, terrifiées, se retirent. Accusent/ S'investissent à nouveau pour sauver un honneur perdu. Le FPR gagne la guerre. La vie recommence. Les tueries aussi. Sur le champ de l'horreur. Des ruines. Parce que le Président est mort !

## NOTE D'EXPLICATION

Nous tenons à préciser à l'intention de nos lecteurs et plus spécialement à ceux dont les noms sont repris dans le présent ouvrage que loin de nous se trouve l'idée d'inculper qui que ce soit. D'aucuns, aujourd'hui, se réfugient derrière leur conscience pour ne pas dire la vérité sur la tragédie rwandaise. Nous savons que le style est dérangeant. Mais le jeu des questions et réponses permet au journaliste que je suis d'ordonner les faits, autrement très compliqués à présenter. Loin de nous également l'idée de compromettre la bonne marche de la Cour internationale devant juger les instigateurs et les auteurs du génocide au Rwanda. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous ne parlons pas de l'après 6 avril 1994. L'honnêteté intellectuelle oblige. En effet, dès le 7 avril 1994, je m'étais réfugié à l'École Technique Officielle de Don Bosco à Kicukiro où campait une compagnie du bataillon onusien belge, commandé par le très brave Lieutenant Lemaire. Il aura parvenu à y rassembler plus de trois mille fugitifs terrorisés, avant de les laisser, impuissant, la mort dans l'âme, à la merci des miliciens le jour où il reçoit l'ordre du commandement de la MINUAR d'évacuer les lieux.

Depuis lors, dis-je, jusqu'au jour où la décision de nous évacuer tombe, c'était le 10 avril; les larmes aux yeux, j'appelle le commandant de la MINUAR, le général Roméo A. Dallaire par son nom de code à la radio et lance un SOS pour les trois milles réfugiés de Kicukiro. Le Colonel Marchal, commandant du bataillon onusien belge capte le message et me demande de reconforter les collègues d'infortune. Et puis c'est le départ vers l'aéroport de Kanombe où un C-130 de l'armée de l'air belge nous amène à Nairobi. C'est de là que tristement je suivrai l'évolution catastrophique de la situation de mon pays. Toujours au cabinet du Représentant spécial de la MINUAR jusqu'au jour où il présente sa démission.

Cette ouvrage contient des faits réels. Les propos<sup>6</sup> des personnes citées aux dates données sont exacts. Le style est choisi volontairement pour aider le lecteur à comprendre les péripéties de la mort lente d'un Président qui entraîne le chaos. Notre ambition est d'entrer dans la danse au concert de ceux-là qui sont résolus à faire la lumière sur les événements malheureux du Rwanda et à bâtir les bases d'une démocratie bien comprise pour un peuple, peut-être demain, réconcilié avec lui-même.

1815

# PRÉLUDE 1

Depuis le déclenchement des hostilités au Rwanda, le 1er Octobre 1990 date à laquelle le Front patriotique lance une attaque contre les forces armées rwandaises, l'Organisation de l'Unité Africaine a tenté de résoudre le conflit. La mission du Groupe d'observateurs militaires neutres mise en place par l'amendement, le 12 juillet 1992 à Arusha de l'accord de cessez-le-feu signé le 29 mars 1991 par les deux parties aura été couronnée de succès. Le 31 Octobre 1993, à minuit; la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda prend la relève. A la signature de l'Accord de paix d'Arusha, le 4 Août 1993, le FPR et le Gouvernement Rwandais ont fait appel aux nations Unies pour l'envoi d'une force internationale neutre afin d'aider la mise en place des institutions prévues par cet accord. Le Secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros Ghali nomme un Représentant spécial en la personne de Jacques Roger Booh-Booh (il arrive au Rwanda le 23 novembre 1993), et 2458 casques bleus (effectif du 6 avril 1994) sous le commandement du général Roméo A. Dallaire sont déployés sur le terrain. Toutes les conditions étaient remplies pour assister à la mise en application de l'accord Arusha. Hélas le contraire s'est produit .

**BOUTROS BOUTROS GHALI,  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES  
NATIONS UNIES.**

Question: Mr. le Secrétaire général, vous êtes accusé d'avoir harcelé le Président défunt, par des lettres et des appels téléphoniques nocturnes, l'accusant de bloquer le processus de paix. C'est d'ailleurs votre dernier appel du 2 Avril 1994 qui poussera Juvénal Habyarimana à amorcer un ballet diplomatique au niveau de la région 5(Kampala, Kinshasa et Dar-Es-Salaam), celui-là même qui le conduit à sa mort tragique.

Boutros Boutros Ghali : Monsieur le Président Habyarimana était un ami personnel. Je l'avais connu alors que j'étais Ministre des Affaires Étrangères de mon Gouvernement. En m'investissant corps et âme au Rwanda, je voulais sauver et ma face de Secrétaire général des Nations Unies mais aussi celle de mon pays accusé par ses détracteurs de fournir des armées au Gouvernement de Kigali.

Question: Votre assertion ne nous convainc point Mr. le Secrétaire général; car nous avons une impression, très sûre d'ailleurs, que vous vous étiez trompé en forçant un homme presque au bout de la course, car que n'avait-il pas cédé par les accords d'Arusha pour accepter ce qu'il n'avait point refusé?

*B.B.G. : J'ai toujours agi en fonction des correspondances et entretiens personnels avec mon Représentant Spécial, le Dr Jacques Roger Booh-Booh;. Je dois vous dire que lorsque je me suis rendu compte de l'erreur, j'ai demandé à ce dernier de le rencontrer en privé, et lui exprimer mes excuses et mon soutien. Il l'a fait. De retour de Gisenyi où il a été reçu le samedi de Pâques par le chef de l'État rwandais, mon Représentant spécial m'a assuré que Habyarimana acceptait de recevoir le serment du Gouvernement et de l'Assemblée*

*nationale pour la transition à base élargie au Front Patriotique Rw. Jais.*

Question : Dans la première semaine du mois de Mars 1994, votre représentant spécial vous a adressé une lettre dans laquelle il vous demandait; eu égard à la situation d'insécurité au Rwanda, de soumettre au Conseil de Sécurité une proposition de résolution modifiant le mandat de la MINUAR pour l'adapter aux circonstances du moment et la rendre plus opérationnelle. Vous vous êtes contenté de soumettre celle qui prolongeait de deux mois la Mission qui assistait impuissamment à la mort d'un peuple!

*B.B.G. : Nous avons fait une fausse lecture de la situation. Nous avons également été dérouterés par les rapports tant politiques que militaires reçus d'un côté le Général Dallaire nous assurait qu'il maîtrisait la situation , pendant que le Dr Jacques Roger tirait la sonnette d'alarme. Nous avons cru que les deux mois supplémentaires accordés étaient suffisants pour débloquer la situation. Puis nous allions effectivement voir dans quelle mesure modifier le mandat de la MINUAR.*

Question : Mr le Secrétaire général, au début des événements sanglants déclenchés par la mort du Président Habyarimana, la MINUAR, forte de plus de 2000 hommes n'a rien fait pour protéger les civils - elle n'avait pas de mandat explicite- , vous avez répondu amen à la demande de la Belgique de retirer son bataillon pourtant chargé de la sécurité de la ville de Kigali, et vous avez signé le retrait de la MINUAR. Croyez-vous que c'était trop tard de changer son mandat et de préserver ainsi des centaines de milliers de vie humaines ?

*B.B.G.: Je reconnais l'erreur, et d'ailleurs je l'ai reconnu quand j'ai avoué que nous avons tous failli à notre devoir, les Nations Unies et toute la communauté internationale. J'ai eu le courage de le dire et je suis prêt à tout faire pour réparer le tort.*



Question : Avez-vous quelque chose à ajouter?

*B.B.G.: Je porte en moi un vif sentiment de regret. Le bilan de mon travail est presque négatif. J'avais cru réussir au Cambodge, mais les tensions demeurent. La Somalie fut un cuisant échec pour l'Organisation. Le conflit Angolais perdue. Nous n'avons presque pas d'espoir de réussir au Liberia. L'expérience de l'ex-Yougoslavie me décourage. Et ce qui s'est passé au Rwanda m'affole.*

*Je dois aussi avouer que seul, je peux rien. Mais je suis convaincu qu'avec l'appui de tous les pays membres de l'organisation en général, de ceux-là membres du Conseil de Sécurité en particulier, et spécialement des pays du groupe des G7; je peux agir avec un peu plus d'efficacité.*

Le journaliste: Nous vous remercions pour les informations fournies, le prochain rendez-vous vous sera communiqué par valise académique.

6181

## PRÉLUDE 2

10

(Description sommaire du comportement de Mr Booh-Booh  
face à la situation-Comment je le connais)

R/R  
JACQUES ROGER BOOH-BOOH  
REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES  
NATIONS UNIES AU RWANDA

Question : Mr le Ministre (rappelons que Jacques Roger Booh-Booh fut Ministre des Affaires Étrangères du Gouvernement Camerounais), pendant votre séjour à Kigali en qualité de Représentant Spécial du secrétaire général des Nations Unies à la MINUAR, on vous accuse d'avoir plutôt favorisé la division des parties signataires de l'Accord d'Arusha que vous étiez sensé rapprocher.

*Jacques Roger Booh-Booh : Je réfute l'accusation. Je suis arrivé au Rwanda le 23 Novembre 1993. J'ai trouvé un pays totalement divisé, ravagé par la haine ethnique remise à jour par l'invasion du Front Patriotique Rwandais en octobre 1990.*

*Je me suis toujours demandé à quel point les signataires de l'accord d'Arusha qui avait pris le monde à témoins étaient sérieux. C'est ainsi que le 10 Décembre 1993, à Kinyinya, j'ai demandé aux deux parties de renouveler solennellement leur adhésion à l'esprit et à la lettre de l'Accord.*

*Avec l'arrivée du bataillon du FPR venus pour assurer la protection des hauts responsables du FPR, le 28 Décembre 1993, nous étions prêts à mettre en place les institutions prévues par l'accord de paix le 31 décembre 1993.*

*Au lieu de trouver un compromis politique aux différences qui les opposaient, ils échangeaient des communiqués de presse incendiaire et des correspondances mesquines.*

*Les 10, 11, et 13 Février 1994, J'ai convoqué et présidé au Siège de la MINUAR une réunion de haut niveau de tous les responsables des partis politiques appelés à participer au Gouvernement de Transition à Base Élargie. Le p. nier*

*ministre d'alors, la regrettée Agathe Uwilingiyimana<sup>11</sup>, le premier ministre désigné par les accords, Faustin Twagiramungu, ainsi que le directeur de cabinet à la Présidence de la République, Enock Ruhigira, étaient présents.*

*Malgré la détermination de l'assemblée de mettre en place les institutions le 18 Février 1994, le Parti MRND et le directeur de cabinet à la Présidence ont émis des réserves. Les conclusions de toutes ces rencontres ont été portées à la connaissance du Secrétaire général des Nations Unies.*

Question : On vous accuse aussi d'impartialité, Mr le Ministre, en faveur du MRND et de la CDR.

*J.R.B.B. : Ceux qui le prétendent ont certes des raisons de le dire, mais je dois vous avouer que j'ai rencontré autant de fois les responsables politiques du côté gouvernemental que celui du Front Patriotique rwandais*

Question : Vous étiez assez familiers avec les responsables du Gouvernement rwandais, selon les informations à notre disposition.

*J.R.B.B. : Certains ministres étaient des amis personnels. Je cite à titre d'exemple le Ministre Casimir Bizimungu, ancien homologue ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale.*

Question : Vous n'avez pas eu des entretiens privés avec certains responsables du MRND ?

*J.R.B.B. : Non!*

Question : Pourtant nos informations nous prouvent que vous avez rencontré le 8 Février 1994, le Président du MRND, Mathieu Ndirumpatse et son Secrétaire général, Joseph

121

Nzirorera, dans un prestigieux café (Le Pêché Mignon) de la Capitale.

*J.R.B.B. : C'était pour les convaincre de débloquer la situation pour la mise en place des institutions.*

Question : Aviez-vous des rapports personnels avec le Président défunt, Juvénal Habyarimana?

*J.R.B.B. : Non.*

Question : Le 2 avril 1994, 4 jours avant sa mort, vous avez pourtant passé la journée dans sa villa à Gisenyi au bord du lac Kivu. Vous avez parlé politique ou vous avez pêché le poisson?

*J.R.B.B. : Les deux.*

: Madame la Présidente, Agathe Habyarimana a révélé à l'hebdomadaire Jeune Afrique du .....avril 1994 que vous étiez porteur d'un message personnel du Général-Major Paul Kagame, Commandant en Chef du FPR, pour lui dire qu'il allait le tuer.

*J.R.B.B. : Ce que déclare Madame est sans fondement. Je crois plutôt que cela cache qui ne peut être dévoilé que par elle-même. Par ailleurs, participaient aussi à cette rencontre quelques intimes et proches collaborateurs du Président Habyarimana, dont Mr Joseph Nzirorera. Alors que le Président venait de me demander de contacter le Secrétaire Général des Nations Unies pour lui annoncer qu'il acceptait de mettre en place les institutions le 8 Avril 1994, Mr Joseph se leva et déclara: "On ne se laissera pas faire Mr le Président."*

Question : Vous n'avez rien à ajouter ?

*J.R.B.B. : Je crois avoir convaincu par mes propos. Mais je dois vous demander d'interroger aussi Madame la Présidente sur ses déclarations qui m'accusent de Messenger de la mort. Celles-ci doivent à mon avis dissimuler une vérité que vous pouvez découvrir et que elle seule peut révéler. Par ailleurs,*

*je reste plein d'admiration pour le Président Habyarimana<sup>12</sup>, cet homme que je n'ai pas côtoyé longtemps mais dont je garde un souvenir ému et profond. Seulement; permets-moi d'inviter Mr Nzirora à faire la lumière sur ses propos du 2 avril 1994: "On ne se laissera pas faire Mr le Président" .*

Le journaliste: Merci Mr le Ministre pour vos propos si riches, nuancés et révélateurs. Le prochain rendez-vous vous sera communiqué par courrier express, le 4ème jour à compter à partir du jour de votre anniversaire, le cachet de la poste faisant foi.

222

## PRÉLUDE 3

13

(Présentation sommaire de l'Eglise du Rwanda et les rapports politiques du Nonce)

## GIUSSEPPE BERTHOLI NONCE APOSTOLIQUE.

Le journaliste: C'est un réel plaisir pour nous d'avoir parmi nos invités, le doyen du corps diplomatique et consulaire accrédité à Kigali, en la Personne de Monseigneur Giuseppe Bertholi, Nonce Apostolique.

Question: Monseigneur, vers la mi-mars 1994, le corps diplomatique accrédité à Kigali, dont vous étiez le doyen, spécialement les ambassadeurs des pays occidentaux et observateurs aux négociations d'Arusha, avec la complicité du Représentant du Secrétaire général des Nations Unies, a signé une déclaration solennelle condamnant plus ou moins le Front Patriotique rwandais et plaidait pour l'entrée de la C.D.R. (Coalition pour la défense de la République) au parlement de transition. Étiez-vous poussé par un sentiment d'équité ou par un autre voué à la défense d'un parti extrémiste?

*Nonce : Que Dieu tout puissant et miséricordieux me pardonne tous mes péchés. Il est vrai que nous avons publié cette déclaration. Nous croyions très sincèrement apporter notre contribution afin de sortir le pays de l'impasse. Après avoir mûrement réfléchi, nous sommes tous tombés d'accord que l'exclusion de la CDR au sein des institutions de transition hypothéquait l'avenir politique du Rwanda;*

Question: Pouvez-vous expliciter, Monseigneur?

*Nonce: Nous étions convaincu que la tolérance était primordiale, la base même et la pierre angulaire d'un Rwanda nouveau ouvert à la cohabitation des ethnies et au partage du pouvoir;*

Question : Soyez clair dans vos propos , Monseigneur.

*Nonce: Les participants à la réunion réalisaient que l'exclusion d'un parti se réclamant de la majorité populaire constituait un mauvais départ pour la réussite du processus de paix*

Question : Vous avez fait par là, personnellement un revirement spectaculaire. On vous reconnaît plutôt sous les couleurs de l'opposition démocratique!

*Nonce: Ce fut une décision par tous partagé*

Question Monseigneur, nous avons des informations comme quoi le 10 mars 1994, le président Habyarimana a eu une conversation téléphonique avec un haut diplomate au cours de laquelle Il lui demandait de lui dire sincèrement s'il jugeait (le diplomate) opportun que le Président dirige les cérémonies de prestation de serment de la nouvelle équipe gouvernementale ainsi que les députés à l'assemblée nationale. Le diplomate, après avoir remercié le Président de la confiance conseillait au Président d'attendre. Seriez-vous ce diplomate et serait-ce votre déclaration qu'il fallait attendre?

*Nonce : Je dois vous dire Monsieur le Juge, que ce diplomate n'est pas moi. C'est quelqu'un d'autre!*

Question: Vous le connaissez?

*Nonce: Il faudrait poser la question à Jacques Roger Booh-Booh, ancien Représentant spécial du Secrétaire général. C'était lui le patron du processus de paix au nom des nations unies.*

Question : Devrions lui demander aussi si c'est lui qui a convaincu un certain nombre d'Évêques catholiques à lier les cravates avec le pouvoir en place?

*Nonce :Ils étaient les pasteurs de leurs diocèses et par là totalement responsables de leurs actions socio-politiques;*

Question Pourtant l'Exhortation Apostolique "Evangelii Nuntiandi", du Pape Paul VI publié en 1976 (Évangélisation pour les hommes de notre temps), limite bien l'action politique des hommes d'Église. Ne pensez-vous pas que l'Épiscopat rwandais soit allé au delà des limites du possible?

*Nonce: Nous agissons toujours au nom de Dieu*

Question : On dit que le Président Habyarimana n'a jamais été votre ami malgré tout!

*Nonce: Ils ont des raisons de le croire ceux qui le disent!. Mon prédécesseur; Son Excellence Monseigneur Jean Baptiste Morandini, lui qui avait trouvé une Église catholique presque centenaire mais déchirée par la haine ethnique s'est attelé à l'unir. Moi j'ai trouvé un pays politiquement désabusé, déchiré lui aussi par une guerre non moins ethnique et des luttes politiques barbares/*

*J'ai collaboré à aider l'opposition naissante contre un pouvoir dictatorial presque institutionnalisé. Mais je dois vous avouer Monsieur le Juge, que l'homme qui m'a reçu en audience plusieurs fois sur la véranda du Village Urugwiro, seul ou avec une délégation de diplomates que j'avais à conduire, m'a captivé, ému, que je n'ai pas retenu ma sympathie, ni lui cacher mon soutien que les pécheurs en eau trouble n'allaient pas malheureusement laisser aboutir.*

Question Vous n'avez rien à ajouter?

*Nonce: C'est dommage que des collègues dans l'épiscopat et des frères dans le sacerdoce ait été sauvagement assassinés par les combattants du Front Patriotique Rwandais. Je pense surtout à Monseigneur Vincent N'Sengiyumva, lui qui était le confesseur du Président et un ami m'avait confié que Habyarimana était bien intentionné pour mettre les institutions en place, mais qu'il avait peur pour des extrémistes qui ne voulait pas partager le gâteau du pouvoir avec le FPR.*

Le Journaliste: Merci Monseigneur pour vos révélations. La prochaine séance où vous serait entendu par une cour exceptionnelle est prévue à la Toussaint, à 10 heures du matin.



## PRÉLUDE 4

16

(bref commentaire sur l'attitude du MRND face aux accords d'Arusha, ainsi que le rôle omniprésent de Joseph dans le désastre rwandais)



1826

## JOSEPH NZIRORERA ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU MRND

17

Le Journaliste: Aujourd'hui, nous allons entendre Monsieur Joseph Nzirorera . Je n'ai pas besoin de le présenter, vous avez tous sa biographie, mais je dois préciser qu'il fut longtemps ministre du gouvernement Habyarimana, puis secrétaire général du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement; et très récemment Président de l'assemblée nationale du gouvernement fugitif auto-proclamée le 1 avril 1994 après l'assassinat mystérieux du Président rwandais.

Question : Monsieur, alors que le président défunt recevait le représentant spécial du secrétaire général des nations unies au Rwanda le docteur Jacques Roger Booh-Booh, dans sa maison de Gisenyi au bord du lac Kivu, c'était le 4 avril 1994 vous avez déclaré je cite/ " On ne se laissera pas faire Monsieur le Président ". Pouvez-vous nous dire pourquoi vous avez pris une telle attitude à l'égard du chef de l'État et les circonstances qui entourent votre déclaration ?

*Nzirorera /: Je ne me souviens pas, je ne suis pas sûr d'avoir tenu de tels propos*

Question : C'est justement ce que nous essayons de faire. Nous allons vous aider à recouvrir votre mémoire et à nous dire la vérité. Nous comprenons dès lors que le fait de ne pas vous rappeler d'avoir dit ou fait quelque chose n'exclut pas l'existence du fait .

Pouvez-vous nous dire si vous avez assisté ou non à l'entretien du président avec le représentant Spécial à Gisenyi ?

*Nzirorera : J'ai assisté à l'entretien.*

Question : En quelle qualité ?

*Nzirorera : Le secrétaire particulier du Président, le regretté Elie Sagatwa m'a téléphoné et informé la veille de la rencontre du Président de la République avec Monsieur le Représentant Spécial, . En ma qualité de secrétaire général du parti MRND , j'y étais convié, car bien que tenue dans un cadre familial, nous allions faire un tour d'horizon de la situation politique du pays et prendre des dispositions appropriées afin de sortir le pays de la crise;*

Question Très bien! nous aimerions également connaître les points saillants de vos discussion.

*Nzirorera: Le Représentant spécial, calme et posé, a longuement convaincu le Président de l'urgence de mettre en place les institution de transition telles que prévues par l'accord d'Arusha .*

Question Le chef de l'État aurait-il prêté une oreille attentive aux propos de Mr Booh-Booh?

*Nzirorera: Monsieur le Président; fort soutenu par les diplomates occidentaux en poste à Kigali, sûr de l'appui de l'église catholique et protestante, confiant en une potentielle et très visible majorité pour les élections alors attendues à la fin de la transition, a vite cédé devant u Représentant Special plutôt fier d'avoir rempli sa mission.*

Question En votre qualité de Secrétaire Général du Parti, étiez-vous également convaincu?

18  
Nzirorera : Pas tout à fait . Le MRND s'est toujours refusé de cautionner l'exclusion dans la gestion de la transition. Or, le Président venait de céder malgré lui à la pression et le parti CDR se voyait refuser l'a carte d'entrée au parlement. Et de surcroît, notre revendication de voir le ministère de la justice aller à la tendance Mugenzi du parti Libéral était totalement ignoré .

Question : Le chef de l'État ne pouvait-il pas prendre, pour les intérêts supérieurs de la nation, une décision solennelle, souveraine et indépendante?

Nzirorera: Je n'en disconviens pas . Mais je dois vous signaler qu'une telle attitude dans de telles circonstances hypothéquait l'avenir des défenseurs de la majorité.

D'ailleurs l'exclusion de la CDR ne voulait-il pas signifier par là, la reconnaissance directe des accusations lui portées par le FPR ?

Pis encore, le ministère de la justice est un ministère -clé et de souveraineté et le voir attribuer à un parti satellite du FPR ne tranquillisait personne;

Question Et alors?

Nzirorera: Alors j'ai mis en garde Mr le Président contre une telle décision . Je lui ai formellement dit que le peuple n'allait pas se laisser faire.

Question Les deux interlocuteurs, à savoir le Président et le Représentant spécial, avaient-ils fixé une date pour les cérémonies de mise en place de nouvelles institutions ?

Nzirorera : Pour le Président, les cérémonies d'investiture devaient avoir lieu avant le 10 avril 1994 Le Représentant spécial se chargeait d'en informer le Secrétaire général des Nations Unies et le Président Habyarimana devait

entreprendre des visites de concertation, le lendemain<sup>18</sup> avec ses homologues de la région.

Question Vous n'avez rien à ajouter?

Nzirorera/ Juste deux à trois mots. Le regretté Juvénal Habyarimana, Président du Rwanda, était un homme fort; Il trouvait sa force dans la conciliation. C'était un homme réfléchi, éclectique, posé et intelligent. Sa disparition a créé un vide réel. Un chaos. Je ne fais pas de confessions, mais je dois avouer l'erreur d'avoir perdu un tel personnage.

Le journaliste: Nous vous remercions Monsieur Joseph Nzirorera pour vos réponses, riches et nuancées/ Nous possédons désormais assez d'éléments pour une analyse approfondie et la prochaine séance vous sera communiquée par voie normale.

8281

# PRÉLUDE 5

(brève présentation de l'autre face fu FPR et/ou le fameux programme en 8 points)

1829

# TITO RUTAREMARA, COORDINATEUR DES ACTIVITÉS DU FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS.

-Le journaliste: Nous avons aujourd'hui un invité de marque, Mr Tito Rutaremara, Coordinateur des activités du Front Patriotique Rwandais, ce mouvement politico-militaire qualifié par certains comme un mouvement rebelle contre le régime de Habyarimana et par d'autres comme un mouvement de libération d'un peuple opprimé par la dictature.

Question: Le FPR qui venait de signer un accord de paix avec le gouvernement rwandais, mettant ainsi fin à trois années de guerre, a été accusé d'avoir érigé des barrières de blocage à la mise en place des institutions de transition à base élargie.

*TITO: Ces accusations sont sans fondement. Le FPR n'a jamais, sous quelque forme que ce soit, nourri des intentions contraires à l'application de l'accord de paix d'Arusha;*

Question On vous accuse notamment d'avoir incité les parties de l'opposition intérieure à se soulever contre cet accord et à réclamer ce que ce dernier ne leur garantissait pas;

*Tito : Notre organisation a toujours lutté pour un peu plus de démocratie, de liberté et de partage dans la gestion des affaires de l'État; Il est vrai que nous avons soutenu les revendications légitimes de certains partis d'opposition, mais nous n'avons jamais déclenchés des manoeuvres dilatoires*

20  
*pour déstabiliser un pays se trouvant d'ailleurs au bord de la ruine.*

Question: Votre organisation a toujours pointé du doigt le Président défunt pourtant signataire de l'accord comme principal acteur de blocage .

*Tito : Je ne nie pas cela, mais le Front patriotique rwandais a mis un accent et attiré l'attention de la communauté internationale sur les extrémistes et rongeurs célèbres connus sous le nom d'akazu pivotant autour du chef de l'État comme principaux acteurs de blocage;*

Question : Depuis le 28 Décembre 1994, date de l'arrivée du bataillon du FPR à Kigali, le chef de l'État rwandais a renforcé ses dispositifs de sécurité

*Tito : C'est tout à fait normal. Même quand il un corps étranger qui pénètre dans l'organisme humain, ce dernier réagit automatiquement pour sa défense;*

Question: Après l'échec de la médiation du Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies les 10,11 et 13 Février 1994, qui avait tenté en vain de convaincre les parties signataires de l'accord d'Arusha, le commandant en chef de l'armée patriotique rwandaise, le Général-Major Paul Kagame aurait menacé de reprendre la guerre; Dès lors, selon les informations à notre disposition, le Docteur Jacques Roger Booh-Booh se serait rendu d'urgence à bord d'un hélicoptère des Nations Unies à Mulindi, quartier général du FPR, pour convaincre ce dernier de privilégier plutôt la logique de paix, de dialogue et de compromis politique. Pour ce faire, les accusations portées à l'encontre de votre mouvement dans l'assassinat d' Président rwandais ne trouvent-elles pas leurs racines dans cette démarche?

1/20

*Tito : Je dois vous avouer que bien que le Président Habyarimana soit le premier que nous détestions, c'était aussi le seul que nous craignons. Nous avons peur de sa force qu'il trouvait dans ses relations, avec les pays amis, c'était un chef militaire écouté et respecté, un homme populaire mais aussi un fin politicien, rôdé par plus de trente ans d'expérience / Malgré tout, son élimination physique ne nous avantageait point . Il fallait choisir. Ou c'était lui ,ou c'était le chaos.*

*A ce stade là, la lutte politique sur base de l'accord d'Arusha nous donnait assez de garanties de succès, et le pouvoir dictatorial qu'il incarnait allait sombrer de lui-même;*

*Question : L'Accord de Kinyihira, signé en Juillet 1993 autorise l'envoi à Kigali par le FPR d'un bataillon de 600 hommes armés pour la protection des responsables politiques du Front. Or, des sources proches de la MINUAR indiquent qu'au début des hostilités, le FPR disposait de plus de trois bataillons dans l'enceinte de l'ancien parlement. Devons nous considérer ce fait comme une violation de l'accord et en même temps comme un signe évident d'une préparation à la reprise éventuelle de la guerre?*

*Tito : Les deux , au cas où vos sources seraient dignes de foi. Mais , nul n'ignore l'insécurité qui régnait à Kigali à la veille de l'assassinat du Président. Nous l'avons d'ailleurs condamné et appelle les services de l'ordre à faire tout ce qui était possible pour arrêter les semeurs de troubles .*

*Qui ne sait pas et mon organisation possède des documents accablants sur la distribution d'armes à la population civile . Nous n'avons donc, pour répondre à votre question, préparé la reprise des hostilités, mais nous n'avons*

*prévu mes moyens d'autodéfense, du moins le nécessaire pour neutraliser l'ennemi.*

*Question : Le 6 Avril 1994, alors que le Président rwandais revenait de Dar-Es-Salaam, son avion a été abattu et le Front Patriotique rwandais a été mis en cause. Pouvez-vous confirmer ses accusations .*

*Tito : Je dois d'abord vous dire que cet incident par ailleurs malheureux n'est connu que par ses auteurs. Mais auparavant, je dois vous dire que mon organisation n'est pas concernée. Je dois vous signaler par exemple que le jour de l'attentat, le commandant du bataillon du FPR au CND , le Colonel Kayonga n'était pas à Kigali; Il était à Mulindi;*

*Notre officier de liaison, à la MINUAR, le colonel Karenzi ainsi que son second le major Rwigamba n'était pas à Kigali . Ils étaient également à Mulindi .*

*Qui donc, militairement du côté du FPR aurait- commandité le crime?*

*Un de nos officiers supérieurs, le Major Kamanzi, a tenté de sortir du CND pour dialoguer avec les forces armées rwandaises, mais le haut commandement de la MINUAR, lui a fait savoir que l'accord de Kinyihira ne le lui autorisait pas. Il était vers 12 heures , quelques heures après la mort du Président rwandais;*

*Question : Vous n'avez rien à ajouter ?*

*Tito := Je vous demande de poursuivre la procédure amorcée pour démasquer ceux qui sont à la base de la tragédie de mon pays;. Le front patriotique rwandais se tient toujours prêt pour se défendre. Néanmoins, mon organisation n'a pas été blanchi de toute violation des droits de l'homme. Mais notre lutte a été toujours centré à la défense du peuple et a sa totale libération. si a quelques points nous avons failli aux principes fondamentaux de notre lutte, que justice soit faite;*

18  
*Le journaliste:* La justice sera évidemment faite au nom du peuple . Nous vous remercions pour votre sagacité, et nous nous félicitons de nouveaux éléments lui apportés par l'organisation que vous représentez . Nous les analyserons en conséquence et la prochaine invitation vous sera envoyée par voie astrologique .

183/

## PRÉLUDE 6

((Qui est le Général Antonius? Le mandat de sa force, son comportement, ses déboires; ses démêlées avec le Représentant spécial,...))

1733

BRIGADIER GÉNÉRAL ROMÉO  
ANTONIUS DALLAIRE  
COMMANDANT DE LA MINUAR

Le journaliste : Notre émission n'est pas une cour martiale. Néanmoins nous avons invité le général Dallaire, commandant de la force de la MINUAR.

Question: Monsieur le Général, le soir du 6 avril 1994, à 8 heures 26 minutes, le Major Afiz du Bangladesh vous a appelé par votre nom de code Foxtrot nine (9) et vous a mis au courant de l'accident de l'avion présidentiel abattu selon lui par ce qu'il appelait "mortar bomb"; Quelle a été votre réaction?

Dallaire : j'ai d'abord demandé à l'équipe détachée à Kanombe près l'aéroport de confirmer l'accident, puis j'ai passé une alerte générale à toutes les compagnies de la MINUAR;

Quelques minutes plus tard, j'ai reçu plusieurs coups de téléphone émanant des responsables politiques qui se sentaient déjà menacés, ou voyaient déjà les messages de la mort à leurs portes. Alors j'ai pris la décision de me rendre à l'État major de l'armée rwandaise pour discuter avec des mesures de sécurité conséquentes à la situation;

Là j'ai trouvé des interlocuteurs presque débordés par la situation et surtout très touchés par la mort de leur chef et qui ne me cachaient pas, bien que très respectueusement leur conviction que le FPR était le seul responsable du Crime avec la complicité des belges, sous la bannière de l'O.N.U., donc sous mon commandement;

Question : Les casques bleus belges ont été mis en cause?

Dallaire: Je me souviens très tristement des scènes macabres où une dizaine de mes hommes ont trouvé la mort.

Qu'il me soit permis de leur rendre une fois de plus <sup>24</sup> hommage. Ils sont morts sur le champ d'honneur; C'étaient des "soldats de la paix"; des "soldats de l'espoir", comme l'avait si bien dit le Président de la République rwandaise, feu Juvénal Habyarimana, le 17 novembre 1993, lors de l'inauguration du quartier général de la MINUAR à l'Hôtel Amahoro de Kigali; .

Les belges ne sont en rien concernés par la mort du chef de l'État rwandais; Ils avaient tout intérêt à le protéger s'ils en avaient eu le mandat. Ils n'ont eu encore moins celui de conspirer contre lui.

Question: Vous ne saurez plus l'affirmer étant donné que votre officier d'intelligence était belge!

Dallaire: Je dois vous dire que le capitaine Claes qui était mon officier d'intelligence séjournait en ce moment en Belgique;

Question: Ceci est-il vérifiable?

Dallaire: Exactement. Le capitaine Claes n'est arrivé à Kigali que le 10 Avril 1994 à bord d'un avion qui amenait les para commandos belges venus pour l'évacuation des expatriés. Il a d'ailleurs immédiatement perdu son statut d'onusien depuis et pour toujours;

Question : Pour quelles raisons?

Dallaire : Il faut plutôt poser la question à Jacques Roger Booh-Booh qui a soumis la demande à New York; Tout ce que je sais, c'est que en sa qualité d'onusien, il ne devait pas voyager en de telles circonstances dans un avion militaire ordinaire avec des militaires ordinaires;



Question: Revenons encore à la mort tragique des casques bleus belges. Monsieur le Général, on entend dire que les belges qui ont été tués assuraient la protection de madame le premier Agathe Uwilingiyimana. Que s'est-il passé au juste?

*Dallaire : Je dois d'abord vous dire que tous n'assuraient pas la protection du premier ministre. Après l'assassinat du président Habyarimana, les forces armées ont essayé de s'organiser; Ce qui est vrai c'est qu'ils n'avaient plus d'armement lourd . Nous avons en effet, en prévision de la formation d'une seule armée nationale, créé des zones de consignation d'armes dans la ville de Kigali (KWSA: Kigali weapon secure area) .*

*Nous avons donc choisi le camp Kigali comme lieu de consignation d'armes et les blindés lourds et légers de l'armée rwandaise y étaient gardés., par mes hommes. le bataillon belge étant chargé d'assurer la sécurité de la ville de Kigali, c'est à lui que revenait la tâche de garder les armes consignés. Ce qui veut dire qu'au moment ou l'armée rwandaise tentait en vain de s'organiser, ils ont sollicités l'accès à cet armement. les casques bleus qui le gardaient ont refusé . Un officier des FAR (un jeune capitaine d'infanterie) qui le réclamait à ordonné à ses hommes de tirer en l'air pour intimider les belges; . Puis ils ont menacé de les tuer. Alerté par la détonation des armes, un officier supérieur vint calmer les jeunes excités puis demandant gentiment aux belges de le laisser prendre les armes.*

*Puis il a demandé a ce que mes hommes soient gardés en sécurité en attendant que l'on m'appelle pour venir les chercher. Mis au courant de mon arrivée prochaine à l'Etat -Major, des jeunes soldats les ont exécutés en prévision de me présenter des cadavres et me forcer à retirer mes hommes qu'ils accusaient de complicité avec le FPR .*

Question /: Pouvez-vous nous dire comment sont morts les belges qui assuraient la sécurité de Madame le Premier Ministre?

*Dallaire: Je dois d'abord vous dire que nous avons demandé à Madame Uwilingiyimana, moi et le Représentant Spécial ,de préparer une déclaration à la nation pour apaiser les tensions qui visiblement montaient à une vitesse sans précédent. Le directeur de cabinet au ministère de la défense à qui nous avons suggéré de contacter le Premier Ministre pour accorder les violons nous avaient carrément répondu que les militaires "ne la digéraient pas". Quoi qu'il en soit elle était prête à le faire le lendemain matin c'est-à-dire le 7 avril;. Ayant tenté d'entre dans la maison de la radio pour faire la déclaration, les militaires qui gardaient la radio lui ont refusé l'accès et menaçaient de tirer; Mes hommes ont décidé de rebourser chemin. Après la déclaration de Madame Agathe sur Radio France Internationale, ce fut comme si elle avait révélé son refuge, les militaires sont allés la chercher. Madame le premier ne se trouvait plus chez elle, mais s'était plutôt réfugié dans une maison d'à côté appartenant à des fonctionnaires du PNUD à Kigali;. Ils l'avaient bien reçu et lui avaient même offert un café. Mes hommes quant à eux gardaient une maison vide pour tromper la vigilance des militaires gouvernementaux;.*

*Menacés, les casques bleus belges ont ouvert l'accès aux militaires qui n'ont trouvé qu'une maison vide. Enragés, ils ont désarmés mes hommes avant de les conduire au Golgotha pour les exécutés, sans armes et sans défense. Puis ils reviendront fouiller dans les maisons d'alentour avant de s'en retourner heureux d'avoir trouvé le gibier d'or, la courageuse Agathe Uwilingiyimana. ici je dois tout de même remercier les agents du PNUD qui ont tout fait pour cacher les enfants de la regrettée premier Ministre du Rwanda;*

25

Question: Des sources proches de la MINUAR nous confirment que vous même avez été à Mulindi, quartier général du FPR chercher le Général-Major Paul Kagame et vous avez survolé la ville de Kigali à bord d'un hélicoptère des Nations Unies, deux semaines seulement avant l'assassinat du Président rwandais; pouvez-vous confirmer ses informations?

*Dallaire: Il est vrai que nous avons fait le déplacement ensemble de Mulindi à Kigali sans aucune intention de nuire;*

Question : Aviez-vous jamais offert la même randonnée à un chef militaire de l'armée gouvernementale?

*Dallaire : Ils ne l'ont jamais demandé;*

Question: Le 1 Novembre 1993, au soir, dans votre chambre de l'hôtel des mille collines à Kigali, et de retour de Kinihira, où vous aviez présidé les cérémonies de levée du drapeau de la MINUAR, vous vous êtes plaint de n'avoir pas été reçu par le chef de l'État rwandais depuis votre arrivée dans le pays. Le 8 novembre 1993, il vous a reçu au village URUGWIRO. Étiez-vous satisfait de votre première rencontre?

*Dallaire/ Il est vrai que je me suis plaint et avec raison. Le jour de l'audience, j'ai découvert un interlocuteur plutôt bien intentionné quant à l'implémentation de l'accord de paix d'Arusha;*

Question: Le 17 Novembre 1993, jour de l'inauguration officielle du quartier général de la MINUAR, le chef de l'État Rwandais a prononcé un discours dans lequel il dit, je cite: "Bienvenus au Rwanda, soldats des nations unies, soldats de la paix, soldats de l'espoir.... Et que sans plus tarder les

déplacés de Byumba et RUhengeri puissent retourner<sup>26</sup> dans leurs biens en toute sécurité". (Fin)

Le lendemain; 18/11/1993; il y a eu des tueries dans la sous préfecture de Kirambo. La MINUAR a débuté les enquêtes et vous avez déclaré à la presse que dans les 7 jours à compter du jour de l'incident, vous alliez publier les résultats des investigations. Vous n'avez jamais publié les résultats de vos enquêtes et votre silence a créé plutôt des suspicions malheureuses.

*Dallaire : La situation qui prévalait au Rwanda n'était pas favorable à la publication d'un tel rapport. Cela risquait de mettre de l'huile au feu.*

Question : Selon Mr Tito Rutaremana à qui nous avons eu l'occasion de poser quelques questions , le jour de l'attentat contre l'avion présidentiel et même les jours précédents, il se tenait à Mulindi, quartier général du Front Patriotique Rwandais, des réunions politico-militaires . Pouvez-vous le confirmer?

*Dallaire : je le confirme, et je n'ignore pas que le FPR en tant que partie signataire de l'accord d'Arusha devait tabler et réfléchir sur le ballet diplomatique du Président de la République . Ici je dois tout de même rappeler que le FPR n'a jamais caché son désaccord face aux différents déplacements du chef de l' Etat sans y être associé en tant que partie de l'accord . En effet, depuis l'avènement d'Arusha qui consacre la mise en place d'institutions nouvelles élargies au Front Patriotique Rwandais, ce dernier, croyait et de droit donc , que toute décision, et engagement de l'Etat rwandais envers les tiers ou de ces derniers envers lui nécessitait aussi dorénavant une consultation avec l'autre partie signataire en l'occurrence le FPR.*

Question : Pouvez-vous faire un commentaire quand aux dispositions stratégiques mises en place pour la réussite de l'oeuvre qui a coûté la vie au Président Habyarimana?

18

*Dallaire : Pas vraiment, pour le simple fait que je ne suis pas un stratège du pire. Mais je sais lire et interpréter les situations stratégiques, c'est mon métier. Mais je dois dire que stratégiquement et militairement, celui qui a fait le plan d'élimination du Général Habyarimana est un fin planificateur. En effet, le Président s'était fait accompagner par son chef d'Etat-major, le général Nsabimana, un redoutable combattant selon certains. C'était à mon avis une heureuse occasion pour celui-ci de commanditer ce crime.*

Question : Quel est le fondement des reproches que l'on fait à votre endroit comme quoi pendant la durée de votre mission au Rwanda vous avez été plus un politicien qu'un militaire?

*Dallaire : je ne saurais le confirmer mais je ne voyais pas les chances de réussite de ma mission militaire loin du politique vu la situation politique qui prévalait au Rwanda et sans oublier non plus que notre présence au Rwanda résultait d'un accord politique, celui d'Arusha entre deux belligérants.*

Question : Vous n'avez rien à ajouter, Monsieur le Général

*Dallaire : Pour le moment, je préfère le silence. Et c'est avec un regret mêlé de fierté que je pense à mon séjour au Rwanda. J'étais parti pour aider les parties signataires de l'Accord de paix d'Arusha à l'implémenter. Le Côté gouvernemental a tout le temps clamé ses imperfections, le FPR l'a rejeté au lendemain de la mort du Président. La suite est connue de tous. Pour certains ce fut des massacres organisés, qui devaient dégénérer en génocide. Pour d'autres, ce fut le résultat d'un soulèvement populaire de gens qui ont mal digéré la mort du chef de l'Etat, et pour d'autres encore, l'explosion d'une colère longtemps entretenue par la pression militaire du FPR sur le régime de Kigali, la mort de plusieurs civils et le déplacement de plusieurs centaines de milliers à l'intérieur du pays, le tout nourri d'un esprit de vengeance.*

*Pourtant je reste convaincu que la solution militaire n'est point une voie de résolution du conflit rwandais. Aujourd'hui et demain, la voie négociée sur base de l'accord d'Arusha est la seule possible qui constitue un gage pour un avenir radieux de ce pays.*

Le journaliste : Je vous remercie, Monsieur le Général pour avoir été au rendez-vous, la prochaine rencontre ne pouvant avoir lieu avant la première tenue des assises de la cour internationale, nous vous le ferons savoir par voie nostalgique.

1837

## PRÉLUDE 7

28

(bref rappel de la place de Bagosora dans l'escadron de la mort, son départ d'Arusha alors qu'on négocie la formation d'une seule armée nationale, et son association AMASASU)

1838

THEONESTE BAGOSORA,  
COLONEL DIRECTEUR DE  
CABINET AU MINISTÈRE DE LA  
DEFENSE

Le journaliste: C'est maintenant le tour du colonel Bagosora, Représentant des Forces Armées Rwandaises, réputées fidèles à leur ancien chef d'État-major et Président de la République . Elles sont accusées d'avoir créés et entretenues u climat d'insécurité à la veille de la mise en place des institutions prévus par l'accord de paix d'Arusha.

Question : Qiué pensez-vous de ces accusations, Monsieur le Colonel?

*Bagosora: Les forces armées rwandaises ont toujours défendu le peuple et la souveraineté territoriale. Après l'accord de cessez-le-feu signé à Nselé le 29 Mars 1991; et amendé Arusha le 12 Juillet 1992, les Forces Armées Rwandaises ont gardé une discipline remarquable eu égard au respect de ce dernier. Le Groupe d'Observateurs Militaires Neutres (GOMN) de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine) mandaté pour surveiller le respect de cet accord peut le témoigner .Evidemment il y a eu quelques violations des deux côtés mais cela n'a pas porté atteinte au bon déroulement des négociations de paix d'Arusha. Dès le 4 Août 1993, date de la signature de l'accord, et surtout depuis le 1 er Novembre 1993, date du déploiement officiel de la MINUAR, les FAR se sont préparés à respecter les termes du protocole portant sur la formation d'une seule armée nationale.*

Question : Tout cela n'explique pas Monsieur le Colonel<sup>29</sup>, l'insécurité dont la population a été victime de la part des forces armées rwandaises.

*Bagosora : Je souhaite recevoir de votre part les situations d'insécurité ou que nous avons entretenues ou créés.*

Question : Parlons doucement, Monsieur le Colonel, car nous sommes tous pressés. Vous venez de dire vous-même tout à l'heure que les Forces Armées ont toujours défendu le peuple. Pourriez-vous nous dire où ils étaient dans les massacres qui ont débuté au Bugesera le 7 mars 1992? Pouvons-nous avoir assez d'explications sur leur absence dans les tueries de Kibuye? Pouvez-vous nous convaincre de leur innocence dans les tueries de Kirambo le 18 Novembre 1993? Sommes-nous en droit de connaître la vérité sur la mort des Bagogwe?

*Bagosora: Cela était le rôle de la Gendarmerie Nationale, elle qui était chargée du maintien de l'ordre sur l'étendue du territoire national. Je dois également ajouter que les FAR ne sont guère responsables de ses troubles attisées par les politiciens. Dimanche 4 Mars 1992, le Parti Libéral avait tenu un meeting populaire a Kanzenze au Bugesera. Lors de leurs déclarations, les responsables du parti ont appelé la populations à se rebeller et à s'unir pour détrôner le Bougmestre Rwambuka , pourtant non moins populaire dans sa commune.*

Question: Un instant Monsieur le Colonel ! Qui sont les politiciens qui ont créé de toute pièce un communiqué émanant d'une prétendue association rwandaise de défense des droits de l'homme signé par un nommé James à partir de Naïrobi ; un communiqué qui appelait les Bahutu à être vigilants contre l'attaque imminente du FPR dans la région et qui a été lu à plusieurs reprises sur les antennes de la radio nationale ? Vous vous rappelez certes que le Premier -Ministre d'alors, Sylvestre Nsanzimana a désavoué le

121  
directeur de l'Office Rwandais d'Information, Ferdinand Nahimana.

*Bagosora: Je ne saurais vous répondre, mais je crois tout de même que les politiciens, aussi, par leurs propos souvent incendiaires, ont une part de responsabilité dans les massacres de Bugesera, et aussi dans ceux de Kibuye et des Bagogwe. Quand aux tueries de Kirambo, nous avons toujours dénoncé la responsabilité du Front Patriotique dans les massacres, mais ni la MINUAR, qui était chargée de la sécurité dans la zone tampon, ni le procureur général de la République, n'ont été capables de porter à la connaissance du public les auteurs des massacres. Qu'ils amènent les preuves d'inculpation. Ils ne les trouveront pas.*

Question : Et si on ne trouvait pas de preuves inculquant le FPR, qui est-ce qui serait responsable ?

*Bagosora : Alors personne ne serait mise en cause et nous devrions travailler ensemble pour le découvrir.*

Question: Pouvons-nous en ce moment découvrir les tueurs des personnalités politiques qui ont trouvé la mort dans des circonstances jusqu'aujourd'hui non élucidées. Ici je pense, à Félicien Gatabazi, Emmanuel Gapyisi, Rwambuka, aux victimes de la première heure, tels Félicula Nyiramutarambirwa, Abbé Silvio Sindambiwe, le Ministre Muganza, comme si ils avaient été broyés par " la machine qui tue" dans ses moments d'essayage, des journalistes, comme Callixte Kalisa et Straton Byabagamba..

*Bagosora : La piste est très difficile à suivre. Mais je suis convaincu que la guérilla menait par le FPR consistait également à disséminer dans tous le pays, des tueurs à gage, des semeurs de troubles sociaux, afin de lui permettre*

de les exploiter pour son compte en accusant le régime de Kigali. Je ne doute donc pas que le FPR soit à la base des assassinats politiques perpétrés dans le pays, car lui seul y trouvait avantage.

Question : Avant de passer sur une autre question, j'aimerais vous demander de me dire si ceux qui ont été tués avant l'invasion du FPR ont été également tués par ce dernier ?

*Bagosora : Les forces armées rwandaises ne sauraient être en plus de leur mission, des chauffeurs occasionnels pour prévenir les accidents de route.*

Question : Les informations à notre disposition nous montrent que vous êtes le Président-fondateur de l'Association AMASASU, laquelle association se dit prête à tout faire pour ne pas accepter la formation d'une seule armée nationale. Bien que non revendiqués par cette dernière, les actes de terrorisme ( vols à main armée, les mines qui ont coûté la vie à plusieurs personnes innocentes, les assassinats politiques), lui sont pourtant attribués.

*Bagosora : Je dois vous dire que le Président de cette association est le Commandant Tango et pas le Colonel Bagosora que je suis. Je ne saurai donc confirmer ces accusations. Et je reviens toujours à l'idée de l'infiltration des éléments armés par le FPR, dans le but de déstabiliser le pays.*

Question : Le 6 Avril 1994, alors que le Président vient de mourir, on entend immédiatement parler de vous, on vous voit partout, bref, vous devenez par le concours des circonstances, l'homme fort de Kigali! Nous aimerions notamment connaître le contenu de votre entretien avec le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU à Kigali, que vous êtes allés voir aussitôt après l'accident jusqu'à 11 heures de la nuit, ainsi qu'avec le Général Dallaire; Comandant de la MINUAR?

*Bagosora: Je voudrais profiter de l'occasion pour informer le public, que le chef d'État-major, le Général Déogratias Nsabimana se trouvait dans l'avion qui a coûté la vie au Président de la République. Le Ministre de la Défense, Augustin Bizimana se trouvait en mission à l'étranger, le chef d'État-major de la gendarmerie, le Général Augustin Ndingiyimana, se trouvait à Butare, en visite familial (il n'est rentré que d'urgence après avoir pris connaissance de l'incident). Et compte tenu de ce qui précède, en ma qualité de Directeur de cabinet du Ministre de la Défense, et de mon grade de Colonel, j'ai pris les choses en main. C'est en cette même qualité que je me suis rendu à Kacyiru à la Résidence du Représentant Spécial pour lui demander de nous aider à être à la hauteur de la situation. Mis au courant de la mise en place d'un Comité Militaire de Crise pour la gestion de la situation, le Diplomate onusien m'a répondu que l'accord de paix ne saurait être appliqué avec une telle structure militaire. Pour l'heure, Monsieur Jacques Roger Booh-Booh m'a conseillé d'aller me concerter avec Madame Agathe Uwilingiyimana, pour qu'elle gère avec nous la période de crise, fasse l'annonce de la mort du Président à la population et l'organisation des funérailles officielles. Je dois avouer que je n'ai pas caché au Représentant que Madame le premier ministre n'était pas la personne de la situation vu que les militaires ne la digéraient pas. Alors je suis parti, mais je*

devais le contacter le lendemain pour lui faire <sup>31</sup>part des consultations menées.

*Avec le Général Dallaire, je lui ai demandé le concours que nous attendions de la MINUAR dans de telles circonstances, mais le Général canadien m'a plutôt demandé d'assurer la sécurité des personnalités politiques d'abord et de la population ensuite. Nous lui avons même demandé d'avoir accès aux armes consignées, mais le Général nous a simplement répondu que l'accord d'Arusha avait toujours sa valeur.*

Question : Puisque vous parlez des armes consignées, pouvez-vous nous décrire un peu comment sont morts les militaires belges qui gardaient cet armement?

*Bagosora : Je sais qu'ils ont refusé, de donner le matériel aux militaires des FAR qui voulaient partir pour la défense du pays. Puis ils ont accepté par contrainte et mis en prison au camp Kigali par un commandant "irresponsable" qui ne savait pas distinguer l'ennemi. Il a d'ailleurs immédiatement perdu sa fonction. Puis les militaires en colère les ont tué. Mais je ne l'ai su que trop tard. Je ne pouvais plus rien faire pour eux.*

Question : Vous êtes accourus voir le Représentant Spécial et le Général Comandant, mais vous n'êtes pas allés voir le Commandant du bataillon du FPR qui stationnait au CND, pour voir ensemble comment tenir face au drame?

*Bagosora : Il est tout à fait compréhensible que je n'allais pas voir le commandant-ennemi, pour lui demander de m'aider à résoudre un problème qu'il venait de créer.*

Question : Très peu de temps seulement après la chute de l'avion, la Radio Télévision Libre des Mille Collines annonce que l'ennemi, sans plus l'identifier, a tiré sur l'avion du chef

179,  
de l'État. Elle ne dit pas s'il est mort ou vivant. Pourtant elle diffusera depuis de la musique classique. Pendant ce temps, les leaders politiques sont tués, systématiquement, l'un après l'autre, suivis des commerçants prospères, hutu ou tutsis confondus, toujours accusés de complicité avec le FPR. Ce qui est inquiétant c'est la rapidité avec laquelle les événements se sont suivis et l'existence d'une liste préétablie, de gens à éliminer le moment venu nous semble d'une évidence indiscutable. Etes-vous de notre avis?

*Bagosora : Je dois vous dire que nous savions très bien qui est notre ennemi. Croyez-moi, les complices du FPR étaient connus de tous le monde. Pensez-vous que moi, Théoneste Bagosora, j'irai montrer du doigt un tel ou un tel personnage comme si les autres ne sont pas assez intelligents pour le savoir. Les gens ont tout le temps soutenu l'existence d'une liste de gens à éliminer, ils ont avancé que ce qui s'est passé était programmé, certains vont même à comparer le scénario à celui de la nuit du 4 au 5 Octobre 1990, et certains n'hésitent même pas à nous pointer du doigt, du moins personnellement, comme ayant nous même tué le Président. Mais tout cela ne fait que augmenter le mal que nous traînons depuis la triste nuit de sa mort.*

Question: Certains disent que vous aviez voulu rompre avec un Président populiste, qui cède trop, jusqu'à fléchir devant les revendications du FPR . Ils croient aussi que vous n'avez jamais soutenu l'avènement d'un pouvoir partagé avec le FPR selon les accords d'Arusha.

*Bagosora: Ceux qui le disent sont eux aussi des complices. Car à mon simple entendement, ou bien nous n'avons pas bien élaboré le projet au cas où réellement nous serions à la base de l'attentat , et encore nous aurions sous-estimé l'adversaire, en l'occurrence le Front Patriotique, qui n'allait pas il est vrai résister à la tentation de reprendre la guerre. Ce qui est vrai est que nous avons souffert de l'embargo qui*

*nous a été imposé par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, sinon, nous allions gagner la bataille.*

Question : Revenons encore au soir du 6 Avril. Pendant que vous êtes le maître de la situation, les tueries commencent. Mais ce qui nous intéresse encore c'est d'aller à la source même. Dites-nous, des sources dignes de foi nous apprennent qu'alors que le jet présidentiel fend le ciel de Kanombe, les lumières de signalisation de la piste sont soudainement coupés. Par ailleurs, le Directeur de cabinet à la Présidence de la République, Enock Ruhigira pressé pour accueillir son chef et lui présenter aussi le projet de déclaration annonçant la mise en place des institutions pour le 8 Avril, s'étonnait de ne pas trouver l'appareil présidentiel qu'il avait pourtant aperçu dans le ciel. Il s'informe auprès de la tour de contrôle et reçoit la réponse suivante : " nous aussi nous l'avons perdu de vue; on ne sait pas où est l'avion". Un question s'impose: Si de loin au centre ville à 12 Kilomètres de l'aéroport on a entendu la détonation de l'arme qui a descendu l'avion, comment justifier la sourdité ou la myopie des techniciens de l'aéroport?

*Bagosora : Je pense que le Directeur de cabinet serait la personne la mieux indiquée pour décrire la situation de ce soir là ., surtout qu'il s'est entretenu avec les techniciens de la tour de contrôle. Si les lumières de signalisation ont été interrompues, je ne puis le confirmer.*

Question/ Cette nuit même, la MINUAR a voulu procéder aux enquêtes et l'accès à l'épave de l'avion lui a été refusé. Puisque ce fut une peine partagé et vous avez dit avoir sollicité le concours de la Mission, pourquoi alors lui avoir refusé de compatir et de vous aider peut-être à découvrir les auteurs de l'attentat?

*Bagosora: Ce fut une nuit d'incertitude et de tâtonnement et l'avion étant venu s'écraser dans le jardin de la résidence présidentielle, et que nous procédions en ce moment à la recherche des corps, nous avons voulu le faire dans un cadre*



2421  
*beaucoup plus familial, sans le regard de curieux, encore moins celui des gens que nous soupçonnions.*

Question : vous ne le regrettez pas?

*Bagosora : Absolument pas.*

Question: Vous n'avez rien à ajouter?

*Bagosora: Un vrai militaire ne regrette pas, il assume. Néanmoins, le pire n'a pas pu être évité. Nous sommes là pour l'histoire.*

Le journaliste: Nous vous remercions pour vos réponses, qui, bien que très réservées, nous aiderons à faire une lecture attentive de ce qui s'est passé dans cette terrible nuit qui annonçait l'ère sombre d'un peuple . La prochaine séance vous sera communiquée par voie radio sous le nom de code "Tango".

1793

## PRÉLUDE 8

34

( Qui est cette femme que tout le monde redoute? Quel son rôle dans la politique rwandaise; les assassinats divers, le détournement de fonds, et puis la Pieuse!)

1755  
5381

## MADAME HABYARIMANA AGATHE ÉPOUSE DE FEU MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU RWANDA

**Le journaliste :** Dans la séance d'aujourd'hui, nous avons invité aussi la veuve du regretté Président du Rwanda, Juvénal Habyarimana. Il n'est pas de coutume que de tels personnages soient nos invités, mais eu égard à la tragédie qui vient de secouer le Rwanda, nous considérons que Madame Agathe Habyarimana, née Kanziga, doit répondre à un certains nombre de questions, qui pourraient nous aider à en savoir plus.

**Question :** Madame, on vous accuse, vous et votre famille directe d'avoir été le moteur de l'appareil qui a semé le désordre et le désarroi au Rwanda, à la veille de votre mari.

**Madame :** *Ceux qui le disent n'ont aucune preuve. D'ailleurs pendant tout le règne de mon mari, j'étais beaucoup plus une femme de ménage qu'une femme politique. Il est vrai que j'ai participé à la création d'associations féminines ou encouragé les associations existantes. Mais c'était dans un but de participer activement au développement de mon pays, objectif qui était si cher à mon mari. J'ai fait plusieurs sorties avec lui en public au Rwanda, lors des cérémonies officielles ou à l'étranger lors de ses visites, mais mon rôle s'arrêtait à un rôle de compagne.*

**Question :** Votre nom est cité, Madame dans le meurtre d'un certain nombre de personnalités politiques. Sans rappeler l'assassinat des politiciens de la première République renversée en 1973 par le Général votre mari, le plus récent est celui du Ministre Félicien Gatabazi, décédé le soir du 21 Février 1994.

**Madame:** *Je plaide non coupable.*

**Question :** Expliquez -vous.

**Madame :** *Le Ministre Gatabazi n'avait aucune raison de mourir. Il ne représentait aucun danger pour mon mari, encore moins pour moi et ma famille, dont le rôle devenait beaucoup plus discret et controversé ces derniers jours. Le ministre Gatabazi qui venait, deux jours auparavant d'être reçu par mon mari, avait pourtant déclaré à celui-ci qu'il le soutenait dans son combat. Par ailleurs, il ne lui a pas caché sa crainte suite à ses prises de positions radicales envers le FPR. Je ne doute donc pas que le Front Patriotique est le seul responsable de la mort de Monsieur Gatabazi .*

**Question :** D'aucuns disent que vous aviez planifié le meurtre de Gatabazi et celui de Martin Bucyana, Président de la CDR pourtant dévoué à votre mari;

**Madame :** *Allons-y doucement Monsieur . Parlons d'abord du meurtre de Gatabazi. Ce dernier, après une longue journée de travail est rentré chez lui pour se reposer. Vers 8 heures du soir, Faustin Twagiramungu qui avait élu domicile à l'hôtel Méridien de Kigali lui téléphone pour le convier à une réunion politique improvisée. Gatabazi résiste et lui dit qu'il est fatigué avant de lui demander de reporter la réunion au jour suivant. Twagiramungu insiste et lui assure que la réunion ne durera pas. Rendu à l'hôtel, Gatabazi apprend que la réunion n'aura plus lieu. Il se fâche et fait demi-tour. A peine arrivé à la porte de son enclos, des inconnus ouvrent le feu de la mort. De devant et de derrière. Il parvient à entrer dans son enclos , criblé de balles et demande à sa femme de l'emmener à l'hôpital. Elle ne le pourra pas car les assaillants resteront vigilants, tirant sur tout ce qui bouge. Puis, le Ministre Gatabazi s'éteint dans les bras de sa femme et de ses enfants.*

1981

*Dites-moi, entre celui qui l'invite à une réunion imaginaire, probablement pour le sortir de sa maison, ce qui offrait l'occasion de l'abattre à son retour, et moi qui ai appris la triste nouvelle en même temps que les autres rwandais, qui est coupable ?*

Question: Notre rôle n'est pas de savoir qui est coupable et qui ne l'est pas. Mais nous aimerions vous entendre aussi sur le cas de Bucyana, car d'aucuns disent aussi que vous aviez simultanément organisé les deux assassinats pour créer la confusion.

*Madame : Le décès de Monsieur Bucyana ne devrait pas échapper à n'importe quel Inspecteur de Police averti. Mis au courant de la mort de Gatabazi, les jeunes du Parti Social démocrate dont il était le Secrétaire National, ils ont érigé des barrières aux alentours de la ville de Butare, fief du parti; Monsieur Bucyana qui se trouvait à cyangugu au sud-ouest du Rwanda, a quitté le lendemain pour Kigali. Arrivé dans la ville de Gikongoro, il s'est arrêté et bavardé avec les adhérents de son parti. De là, un complice du meurtre a téléphoné à Butare pour signaler son arrivée prochaine et décrit sa voiture ainsi que les passagers à bord. Du coup, le substitut Matabaro a organisé le meurtre et des motards sont allés faire la reconnaissance à Sovu, à 8 kilomètres de la ville, à un endroit où Matabaro avait un cabaret . Au passage de Monsieur Bucyana, ces jeunes l'ont suivi jusque dans la ville de Butare. Il a fait le plein de sa voiture et bavardé avec des connaissances avant de poursuivre sa route pour Kigali. Des amis lui auraient même suggéré de reporter son voyage. Il a passé la première barrière érigée à Rwabuye, mais celle de Karama, tout près de Save devait être fatidique. Bucyana a demandé à son chauffeur de reboursser chemin. Puis, il est allé se réfugier chez Nkundabagenzi. Il était vers 11 heures*

*de la mi-journée. Jusqu'à vers 13 heures, les meurtriers<sup>36</sup> vont négocier sa tête avec la veuve de Nkundabagenzi et finiront par l'obtenir. Puis Monsieur Bucyana sera lynché dans un buisson, sur la route du bureau communal de Mbazi où ses collègues d'infortune avaient espérer trouver refuge avant d'être lynché à leur tour. Les meurtriers sont bien connus. Bucyana est mort parce qu'il était Président de la CDR, la bête noire du FPR. Un ennemi de moins. André Sibomana, Bourgmestre de Mbazi et Madame Nkundabagenzi, témoins de l'atrocité ne connaissons certes pas la vie facile de la part des meurtriers.*

Question: On parle de vous encore dans la mort du Colonel Mayuya, celui-là même que feu Votre mari avait pressenti pour le succéder à la tête de l'État-major de l'Armée Rwandaise.

*Madame: Personnellement je ne sais plus quoi dire. On voit toujours ma main puissante partout. Mon mari a demandé des enquêtes et intimé l'ordre à son Adjoint Chef d'Etat-Major d'alors, le Colonel Serubuga et nous n'avons jamais eu écho de la suite. Il est à mon avis la personne la mieux indiquée pour faire la lumière sur cette affaire.*

Question : Que dites-vous de la mort des politiciens de la première République renversée par votre mari?

*Madame: Une bonne question à poser au colonel Lizinde Théoneste, lui était le Directeur des services de sécurité Rwandais, "héros de la vigilance anti- batutsi et tribaliste convaincu, surnommé Tiécoro de Kigali, en référence de son homologue Malien...." comme l'écrit l'hebdomadaire Jeune Afrique du 23 Avril 1980, lui, qui se contentait de venir chaque soir dire à mon mari "ils ont morts Monsieur le Président"!*

17/6  
Question : Des mauvaises langues dirions-nous, disent que vous n'avez pas rendu la vie facile à votre mari, Monsieur le Président, tant pour le confort conjugal que professionnel.

*Madame: j'ai toujours lutté pour l'équilibre de mon mari tant au niveau du travail et de la vie. Je savais par ailleurs que ses ennemis étaient les miens. Et il en comptait beaucoup. De même que les amis. Des amis qui ne voulaient jamais entendre que le Président avait tort. Et c'était moi le bouc-émissaire. Le trouble-fête. L'indésirable. Moi et ma famille directe.*

Question : D'aucuns disent que vous avez été toujours hanté par le fait de voir aussi les régions du sud du pays connaître la guerre qui faisait rage dans le nord. Après l'échec des combats simulés entre les Forces Armées Rwandaises et l'Armée Burundaise au mois de février 1992, des massacres éclatent au Bugesera le mois suivant. Puis les Bagogwe sont exterminés, et là encore, votre frère Protais Zigiranyirazo, alias "Z", celui qui est cité dans le meurtre l'américaine Diane Fossey est mis en cause, et on dit même que les bandes armées qui ont semé la terreur et le désarroi à la veille de la mort de votre mari étaient à votre solde! Qu'en savez-vous, Madame?

*Madame: J'en sais du mal. Des personnes innocentes y ont trouvé la mort. Le Président avait condamné ces actes de barbarie, destinés à détruire le fruit de deux décennies d'efforts d'un peuple naguère paisible, travailleur et prospère. J'adhère encore au contenu de ses messages de pacification et de fraternisation. Hélas, il était seul à croire à ses convictions de tenir le pays à l'écart de la tragédie.*

Question/: Le soir du 6 Avril, alors que l'avion qui ramène votre mari de Dar-Es-Salaam est abattu et s'écrase dans votre jardin, les éléments de la garde présidentielle commencent la sale besogne d'exterminer les opposants pendant que recueillis dans votre chapelle, vous priez pour

le repos de l'âme des victimes de l'attentat. Comment <sup>37</sup> expliquez-vous une telle dichotomie malheureuse?

*Madame : Puisqu'on nous disait que mon mari venait d'être tué par le FPR, il était normal que ses gardes, enragés s'en prennent aux complices du FPR.*

Question: Lors d'une interview à l'hebdomadaire Jeune Afrique, vous avez déclaré que votre mari avait reçu, le 2 avril un haut fonctionnaire des Nations Unies venu lui dire que le général Kagame avait juré de le tuer. Nous aimerions connaître le non de cet étrange personnage, et dans quelles circonstances il a tenu de tels propos?

*Madame: Le 2 Avril 1994, mon mari avait invité dans notre résidence à Gisenyi Monsieur Jacques Roger Booh-Booh, Représentant Spécial de la MINUAR, pour discuter de la situation politique eu égard à la mise en place des institutions de transitions. Avant de convaincre mon mari, Monsieur Booh-Booh a tenu à signaler que la mise en place des institutions était le seul moyen de contraindre le FPR à ne pas reprendre la guerre comme le Général Kagame l'avait annoncé auparavant. Il va sans dire que si le FPR lançait une offensive sur la capitale, mon mari devait aussi mourir.*

Question: Un journal très pro-gouvernemental et pas des moins agitateur et extrémiste, avait pourtant annoncé la mort de votre mari pour la fin du mois de mars-début avril. On dit pourtant que le journal Kangura, le prophète de malheur était financé et supporté politiquement par Monsieur Joseph Nzirorera que nous retrouvons également à la table des discussions le 2 avril 1994 à Gisenyi. Quelle est votre attitude face à un tel comportement?

*Madame: Il est vrai que Monsieur Nzirorera était là quand mon mari a reçu le Représentant spécial, et qu'il ne lui a pas caché qu'ils n'allaient pas se laisser faire après qu'il eût concédé à l'envoyé de Br...ros Ghali de mettre en application*

1897  
l'accord de paix Arusha. Cette attitude m'a aussi inquiété mais je ne croyais pas que cela pouvait aller jusqu'à tuer mon mari. Quand au journal Kangura, il avait certes parlé de la mort de mon mari, mais on pensait que son Rédacteur en chef, Hassan Ngeze racontait des balivernes.

Question : Mais Madame, le journal Kangura s'est toujours considéré comme un journal prophétique; mais qui au juste n'en était pas un . Tenez, avant l'invasion du FPR, Kangura annonce que le pays sera attaqué par les "Tutsis", vous le saviez très bien même si le Président lui-même a déclaré que les autorités ont été surpris par l'attaque. Après la célèbre nuit du 4 au 5 octobre, lorsque plus de 8 mille personnes se retrouvent dans les geôles du pays, Kangura aura un rôle exceptionnelle en publiant dans ses colonnes la listes des dits complices du FPR. Un membre du Gouvernement critiqué par le journal se voyait par la suite limogé. Kangura a rendu public la liste des personnes soit disant recherchés par le FPR, mais ce sont ceux-là qui seront immédiatement tué par les militaires après la mort de votre mari. Le journal nécrologique avait également annoncé qu'une guerre dévastatrice allait avoir lieu et les tutsis seraient exterminés. Puis, il devait annoncer que le Président de la République serait tué au début du mois d'avril. Et vous appelez cela "balivernes"?

Madame: Je pense aujourd'hui que des enquêtes devraient être sérieusement menés afin de découvrir les noms des assassins et leurs commanditaires. Quand à moi je clame encore mon innocence dans tout ce qui a précédé la destruction de mon pays et reste disposée à fournir des renseignements requis pour en découvrir les vrais auteurs.

Question: Vous n'avez rien à ajouter ?

Madame : Je reste convaincu que c'est le FPR qui a tué mon mari . J'ai d'ailleurs l'intention d'engager un avocat pour me

38  
supporter car je devrais bientôt introduire un recours en justice. Je dispose également de documents de preuve. A mon avis cela devrait suffire et nous allons travailler à en rassembler d'autres.

Le journaliste: Nous vous remercions beaucoup d'avoir accepté notre invitation et pour les informations fournis, le prochain rendez-vous vous sera communiqué par voie ferrée.

1881

## PRÉLUDE 9

L'invité de marque d'aujourd'hui est Monsieur Faustin Twagiramungu, Premier Ministre désigné par les accords d'Arusha Si nous l'avons invité, c'est en raison de son grand rôle dans la période des turbulences d'avant le 6 avril 1994.

Président élu du Mouvement démocratique Républicain (MDR), considéré comme le plus grand parti d'opposition au régime Habyarimana, il est exclu de son propre parti par un congrès extraordinaire du parti réuni à Kabusunzu, le.../7/1993 suite à la présentation d'Agathe Uwilingiyimana au poste de Premier ministre, candidat contesté par la majorité au bureau politique du MDR. Twagiramungu ne démord pas, il est Président du MDR et pour conserver son autonomie, il quitte la permanence du parti menacé par les miliciens fidèles aux extrémistes du MDR et déménage dans son bureau privé, fait faire un autre cachet du MDR pour la correspondance officielle et le Président dirige désormais un parti divisé en deux.

La mort de son beau-frère, Emmanuel Gapyisi, Président du MDR dans la Préfecture de Gikongoro et Président de la Commission politique du MDR affecte profondément Faustin Twagiramungu. On l'accuse de complicité dans le meurtre. Il en appelle à une enquête internationale pour découvrir les assassins.

Alors que les négociations d'Arusha piétinent et que les deux parties demandent que le nom du Premier Ministre soit connu avant la signature de l'accord, au non du parti MDR à qui revient ce poste selon le protocole sur le partage du pouvoir, Faustin Twagiramungu écrit une lettre de transmission du candidat, signe en sa qualité de Président, et le nom du candidat est Faustin Twagiramungu.

39  
Nouvelles querelles au sein du parti. Cette fois-ci, le parti s'en prend au président de la République à qui on demande de respecter la loi portant création des partis politiques et donc de ne pas soutenir l'auto-candidature de Twagiramungu. Mais à le voir de près, ce qui intéresse le chef de l'État n'est pas tellement, la légalité, mais il enfonce le poignard dans le corps moribond du MDR et accepte la candidature de Faustin. Il faut affaiblir le MDR qui menace et dérange.

Lorsque le Gouvernement Rwandais est appelé à finaliser les négociations avec le FPR à Kinyihira, Faustin Twagiramungu qui craint de se voir un jour démis par le chef de l'État, demande à son adepte ministre des affaires étrangères Anastase Gasana de négocier dans le sens d'inscrire son nom dans le protocole additionnel de l'Accord d'Arusha. C'est à cette même occasion que le bataillon du FPR sera accepté. Pour la première fois dans le monde, on voit un nom d'une personne dans une constitution, puisque l'Accord d'Arusha en plus de la Constitution existante devait être une Loi fondamentale. Erreur.

Le 21 Février 1994, le Ministre des Travaux Publics et de l'Énergie, Félicien Gatabazi meurt. Le Secrétaire National du PSD est assassiné à la porte de sa maison de retour d'une réunion manquée à laquelle il avait été convié par Faustin Twagiramungu. Le Président du MDR est encore mis en cause.

Faustin Twagiramungu est présenté comme le champion des coups bas. Incontestablement le bouc-émissaire. Mais aussi le défenseur acharné d'un radicalisme haineux envers ses pairs du MDR et des partis de la Mouvanse présidentielle. Puis, le Président charismatique du MDR se réfugie au Village Urugwiro où son nouveau cavalier, le Président Habyarimana lui a donné un pavillon jadis réservé à ses homologues chefs d'États, préférant passer ses messages à travers Agathe Uwilingiyimana.

17/11/99  
Pour les analystes politiques; le rôle de Faustin Twagiramungu dans la bipolarisation du pouvoir au Rwanda, le renforcement des extrémismes au sein des partis politiques et le réveil des démons ethniques n'est pas à négliger.



17/10

FAUSTIN  
TWAGIRAMUNGUPREMIER  
MINISTRE DESIGNÉ

Le Journaliste : Nous avons invité Monsieur Faustin Twagiramungu pour lui poser quelques questions d'autant plus que son nom a été cité notamment par Madame la Présidente dans l'assassinat de Gatabazi. Nous croyons certes que Monsieur Faustin a un mot à dire à ce propos

Question : La messe de requiem de feu votre beau-frère Emmanuel Gapyisi a été entrecoupé de hurlements et de pleurs de lamentation et d'accusation de Madame Kayibanda Frida, soeur du défunt, qui vous considérait comme l'assassin de son frère. Les journaux en ont fait écho pendant que vous commandiez une enquête internationale. Aujourd'hui, permettez-nous de vous demander ce que vous en pensez?

*Faustin: Depuis que j'ai commencé la lutte politique que je poursuis d'ailleurs, j'ai toujours travaillé à l'éradication complète de cet état policier qui oeuvrait à la chasse à ces citoyens plutôt que de les protéger. Nous avons condamné les méthodes d'éliminations physiques pratiquées par les barrons du régime Habyarimana et nous le ferons pour le régime qui le remplacera. Mais pour ce qui concerne le regretté Gapyisi, d'heureuse mémoire, je ne peux pas nier puisque des déclarations existantes, d'avoir dit publiquement mon désaccord à l'égard de son attitude double. Il était président du MDR, et en même temps il présidait l'association Forum Paix et Démocratie que nous croyions satellite du MRND. D'ailleurs qui ne sait pas que ce Forum n'était que l'autre face de la fameuse Initiative Paix et démocratie, un petit navire de sauvetage du MRND conduit par le capitaine Ministre du commerce, monsieur Nzabahimana. Que nous ayons des idées contradictoires, en politique, c'est tout à fait normal. Mais que à cause de cela, je conspire à son assassinat; jamais. Jamais alors. Je pense plutôt que Monsieur Gapyisi a été tué par ceux qui voulaient briser notre élan de démocratie, ceux qui voyaient en notre parti un parti rassembleur, et par là un potentiel concurrent lors des élections.*

*A qui, logiquement profitait ce crime? A mon avis nous étions tous les deux des candidats à la mort. Nous tuer physiquement ou politiquement. Logiquement donc, la mort*

*physique de mon beau-frère entraînait ma mort politique<sup>42</sup>. Du moins celle de mon parti. Et ils ont réussi le coup, puisque peu de temps après, les extrémismes se sont accentués, le régionalisme est ressuscité, et mon parti est loin de se remettre de ce coup fatal. Si je reviens encore à la mort tragique de Gapyisi, le fait même que le Président ait déclaré le lendemain qu'il ne connaissait pas personnellement Gapyisi, alors que c'est lui qui l'avait nommé Secrétaire Général du Ministère des Travaux Public et de l'Energie, Lui qui avait fait entériner sa candidature au Conseil du Gouvernement pour sa nomination à un poste international, lui qui nous avait suggéré de le lui donner comme candidat à la primature lors de la formation du Gouvernement Nsengiyaremye, c'est lui qui dit qu'il ne le connaît pas. Il y a anguille sous roche. Et pour terminer, qui ne sait pas que vers 4 heures de l'après midi du jour du crime, alors que Gapyisi se trouvait à son bureau à Kacyiru, il aurait reçu un coup de téléphone de quelqu'un qui se disait appeler du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire pour lui dire qu'il y a avait t des places disponibles pour ses enfants. Les enfants de Gapyisi n'étaient pas à l'âge d'entrer au secondaire, mais c'était certes pour le localiser afin de l'attendre au tournant quand il rentre chez lui. Qu'on ne trompe personne. La machine qui a semé la mort au Rwanda est connu de tous, et nous ne sommes que des miraculeux de la tourmente.*

Question : Vous parlez comme si vous n'aviez aucune part de responsabilité dans la division de votre parti, le MDR. Nous pensons notamment à la présentation de la candidature de Madame Agathe Uwilingiyimana au poste de premier ministre sans consultation avec le bureau politique de votre parti.

*Faustin: Si tout le monde est d'accord avec moi que je suis le Représentant Légal du parti, en vertu des prérogatives qui sont les miennes, il va de soi que c'est moi qui engage le parti.*

*Le poste de premier ministre revenait de droit à mon parti, et après consultation avec les membres du bureau politique du*

208  
MDR, j'ai donné la candidature d'Agathe Uwilingiyimana. Qui ne sais pas que les partis présents à la réunion s'opposaient à Nsengiyaremye. Fallait-il sacrifier le parti pour sauver l'honneur perdu d'un seul homme. Quand au, congrès de Kabusunzu, j'ai toujours dit que nous pouvons pas accepter que des gens qui agissent sous l'effet de la colère sacrifient les intérêts du parti au détriments des intérêts inavoués.

Et depuis je n'ai pas manqué d'appeler les dissidents à la réconciliation, au renforcement des principes démocratiques de notre parti dont je reste jusqu'aujourd'hui le défenseur.

Question : Madame Habyarimana a cité votre notre interview concernant la mort de Félicien Gatabazi. Elle avance que vous avez convié feu Monsieur le Ministre à une réunion qui ne serait qu'un appât pour pouvoir l'éliminer. De plus, nous avons des informations comme quoi vous auriez entendu les rafales qui l'ont touché et un de vos passagers, si ce n'est pas les casques bleus qui assuraient votre protection, vous auriez demandé d'aller voir ce qui se passe surtout que c'était sur votre route Vous auriez refusé. Pouvez-vous confirmer nos informations?

Faustin: Voulez-vous que je vous demande ce que vous auriez fait si vous étiez à ma place? Il est vrai que j'ai entendu les coups de feu, mais vu la situation d'insécurité qui prévalait dans le pays, je n'allais pas aller vers les dents de la mort. Par contre des témoignages se dégagent peu à peu et on nous dit que les militaires qui ont tué Gatabazi sont bel et bien les militaires de la garde présidentielle. Encore une fois, je dois dire que le régime Habyarimana a toujours voulu régner par la terreur et la confusion. Et il lui était facile de tuer et de dire que c'est le FPR, puisque ce dernier avait un bataillon qui stationnait au CND. La mort de Gatabazi comme celle de Gapyisi devait contribuer une fois de plus au renforcement de la division des partis de l'opposition, et le principe du "divide ut imperes" est ici privilégié.

43  
Question : pouvons-nous dire un mot sur votre auto-candidature comme Premier Ministre désigné par les Accords d'Arusha?

Faustin : Après consultation avec certains membres du MDR qui comprenaient bien le souci de préserver notre pays du danger d'éclatement qui le guettait, ils ont accepté que ce soit moi qui soit désigné pour la transition à base élargie au FPR. L'autre partie qui négociait avec le Gouvernement rwandais a accepté ma candidature. Que cherchez-vous encore?

Question: Pouvez-vous dire que lorsque le Président Habyarimana soutient votre candidature malgré les contestations de votre partie, il vous tend un piège dans le sens de détruire le parti MDR?

Faustin : Je ne puis l'affirmer. Il a suivi la légalité. Je répète encore une fois que je suis le Président du MDR, et en cette qualité je représente légalement le parti. Quelle raison aurait le Président de la République de réfuter une candidature dûment présenté. Mais aussi, et je l'ai dit à Cyangugu lors d'une conférence de presse, le Président Habyarimana croyait qu'il était le seul à savoir jouer, à savoir faire la politique. Nous avons prouvé que nous savons jouer. Nous savons faire de la politique. Je ne doute que c'était un cadeau empoisonné; mais il fallait savoir jongler adroitement.

Question : Celui que vous aviez qualifié d'obstacle à la démocratie et à la paix, le Président Habyarimana, n'est plus. Pensez-vous que la paix va désormais régner?

Faustin : C'est difficile à dire pour le moment. La période de turbulences a changé de couleur. Avec la mort de Habyarimana, la machine à tuer qu'il a lui même fabriqué a été déclenchée. L'ampleur de la tragédie est catastrophique. Les victimes sont nombreuses. Et les lendemains sont incertains.

10/13  
Question : Vous n'avez rien à ajouter?

*Faustin: Quoi qu'il arrive, il faut mettre fin à ce carnage . Il faut que la guerre se termine. Nous devons travailler à la réconciliation de ce peuple avec lui-même. L'Accord de Paix d'Arusha a été rompu. Mais il reste le seul outil valable pour aider notre pays à accéder à un peu plus de démocratie. Nous devons mettre fin au système d'impunité qui était presque institutionnalisé. Les responsables de cette tragédie doivent être poursuivis en justice. Il faut redonner confiance au peuple. Je ne sais pas dire plus pour le moment car la suite est imprévisible. Je soutiens néanmoins qu'une enquête internationale soit menée pour identifier les auteurs de l'attentat sur l'avion du Président Habyarimana, car, il faut également que nous ne fondions pas notre démocratie prochain e sur le rumeurs et la suspicion.*

Le journaliste: Nous vous remercions pour avoir bien voulu répondre à notre invitation, merci pour vos réponses riches et claires, le prochain rendez-vous vous sera communiqué par valise diplomatique.

185  
ANNEXE 1 . CHRONOLOGIE DES  
NEGOCIATIONS ENTRE LE  
GOUVERNEMENT RWANDAIS ET  
LE FRONT PATRIOTIQUE  
RWANDAIS.

105

ANNEXE 2. CHRONOLOGIE DES  
GRANDS MOMENTS DU RWANDA  
DEPUIS LE 1ER NOVEMBRE 1959  
JUSQU'AU 6 AVRIL 1994.

1876

ANNEXE 3. LEXIQUE.